



Nouveaux jours d'ouverture
Édition 2019

Trions
nos
déchets !

Guide pratique des déchèteries

Bon à savoir !

Les éco-organismes partenaires :

- **Eco-systèmes** vous aide à vous débarrasser de vos appareils d'équipement électronique ou électrique. www.eco-systemes.fr
- **Recylum** vous apporte toutes les solutions pour recycler vos lampes gratuitement. www.recylum.com, trouvez les points de collecte sur malampe.org/geolocalisation.
- **Eco-mobilier** se charge du recyclage des meubles usagers. www.eco-mobilier.fr
- **Eco-DDS** organise la collecte des déchets chimiques produits par les ménages et pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. www.ecodds.com
- **Corepile** assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs. www.corepile.fr

SUR LE WEB, C'EST ENCORE PLUS FACILE...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de Lorient Agglomération :

www.lorient-agglo.bzh

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS?

N° Vert 0 800 100 601
APPEL GRATUIT DE PLUS UN POSTE FIXE

À LA DÉCHÈTERIE, COMME AILLEURS : PLACE À LA SÉCURITÉ !

ÉTAPE 1



Avant de partir, vérifiez, en vous référant au dos de ce document ou au site internet (lorient-agglo.bzh) que vos déchets sont bien acceptés en déchèterie.

ÉTAPE 2



Pensez à séparer les déchets selon leur nature, vous gagnerez du temps sur place ! Anticiper également votre temps de dépôt sur le site (dépôt de contenants fermés interdit), vous respecterez ainsi, plus facilement, les horaires de fermeture.

ÉTAPE 3



Une fois sur place, soyez vigilants ! La déchèterie est un lieu de circulation commun aux piétons et aux véhicules ; elle est donc soumise à des règles de vigilance précises : extinction du moteur lors du dépôt, stationnement, priorité, vitesse, etc.

ÉTAPE 4



À la déchèterie, chaque déchet doit être déposé selon sa catégorie dans la benne appropriée (ordures ménagères interdites), cela facilite le recyclage ! La signalétique présente sur place est là pour vous l'indiquer.

ÉTAPE 5



Attention au risque de chutes dans les bennes ! Ne montez pas sur le rebord pour y déposer vos déchets. Pour votre sécurité, un dispositif réglementaire composé de garde-corps est installé sur les quais des déchèteries.

ÉTAPE 6



Parents : vos enfants sont sous votre responsabilité. Ils doivent rester dans les véhicules durant votre passage à la déchèterie.

ÉTAPE 7



En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil au gardien, il est là pour vous guider et vous indiquer les consignes à suivre, merci de bien vouloir les respecter.

Interdiction de fumer Animaux interdits

EN DÉCHÈTERIE : NE JETEZ PLUS, DONNEZ !

Des points de dépôt dédiés au réemploi sont aménagés dans chaque déchèterie du territoire. Vous pouvez venir y déposer tous les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité : mobilier, jouets, bibelots, vaisselle, vélos, puériculture, livres, matériel informatique... Vecteurs d'emplois en insertion, ils seront ensuite, après remise en état, revendus à prix abordable dans la recyclerie de Lorient Agglomération, situé à Lanester, près de la patinoire (260 rue Jean-Marie Djiabaou, ZA de Manébos, LANESTER - voir plan ci-contre). Avec ce système, réduisez le volume de vos déchets en donnant une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus !



Comment limiter ses passages en déchèterie ? Quelques astuces simples à adopter



› Favorisez le paillage des déchets verts

Utilisez les tontes séchées pour le paillage des plants gourmands (tomates, fraisiers...), les haies broyées peuvent être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes.



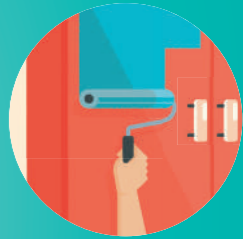
› Apportez les papiers, verres et textiles en points d'apport volontaire

Près de 1 200 colonnes sont à votre disposition sur le territoire pour vous faciliter le tri. Trouvez les points les plus proches de chez vous sur lorient-agglo.bzh à la rubrique « Vos services » Déchets » Déchèteries ».



› Retournez les appareils et les meubles usagés chez les distributeurs

À l'achat d'un appareil neuf, votre distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien. Ex : pneus, appareils électriques et électroniques, cartouches d'encre, etc. Pensez également aux réparateurs ! Sur certain matériel, leur travail vous permettra de faire de belles économies.



› Donnez une seconde vie aux objets

Profitez des « points réemploi » aménagés en déchèterie pour donner les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité.



› Utilisez les bornes de collecte présentes en magasin

De nombreux éco-organismes mettent à disposition des points de collecte en magasin pour recycler vos objets usagés. Ex : piles, ampoules, objets électriques, etc. Retrouvez les points les plus proches de chez vous sur les sites listés au dos de ce document.



› Mutualisez ses apports avec le voisinage

Organisez-vous à tour de rôle et regroupez vos visites entre voisins.

DES GESTES SIMPLES AUX MULTIPLES AVANTAGES

- ✓ Plus économique
- ✓ Plus rapide
- ✓ Plus écologique
- ✓ Moins dangereux

GUIDE PRATIQUE des déchèteries

1 - HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE (HORS BUBRY, GROIX ET PLOUAY)

Horaires d'ouverture uniques :

10h - 12h30 / 14h - 18h

Jours d'ouverture (valables toute l'année) : fermé ouvert

TOUTE L'ANNÉE	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		dimanche
	10h 12h30	14h 18h	10h 12h30	14h 18h	10h 12h30	14h 18h	10h 12h30	14h 18h	10h 12h30	14h 18h	10h 12h30	14h 18h	
Plœmeur													
Caudan*													
Hennebont													
Lorient Nord													
Lorient Sud													
Riantec													
Guidel													
Quéven													
Languidic													
Cléguer													

Attention, les déchèteries sont fermées les jours fériés.

* En raison de travaux de modernisation, la déchèterie de Caudan est fermée jusqu'à juillet 2019.



Déchets acceptés

Déchets non-dangereux



Les huiles de friture et usagées sont acceptées en déchèterie. Demander conseil au gardien.

Déchets toxiques et dangereux



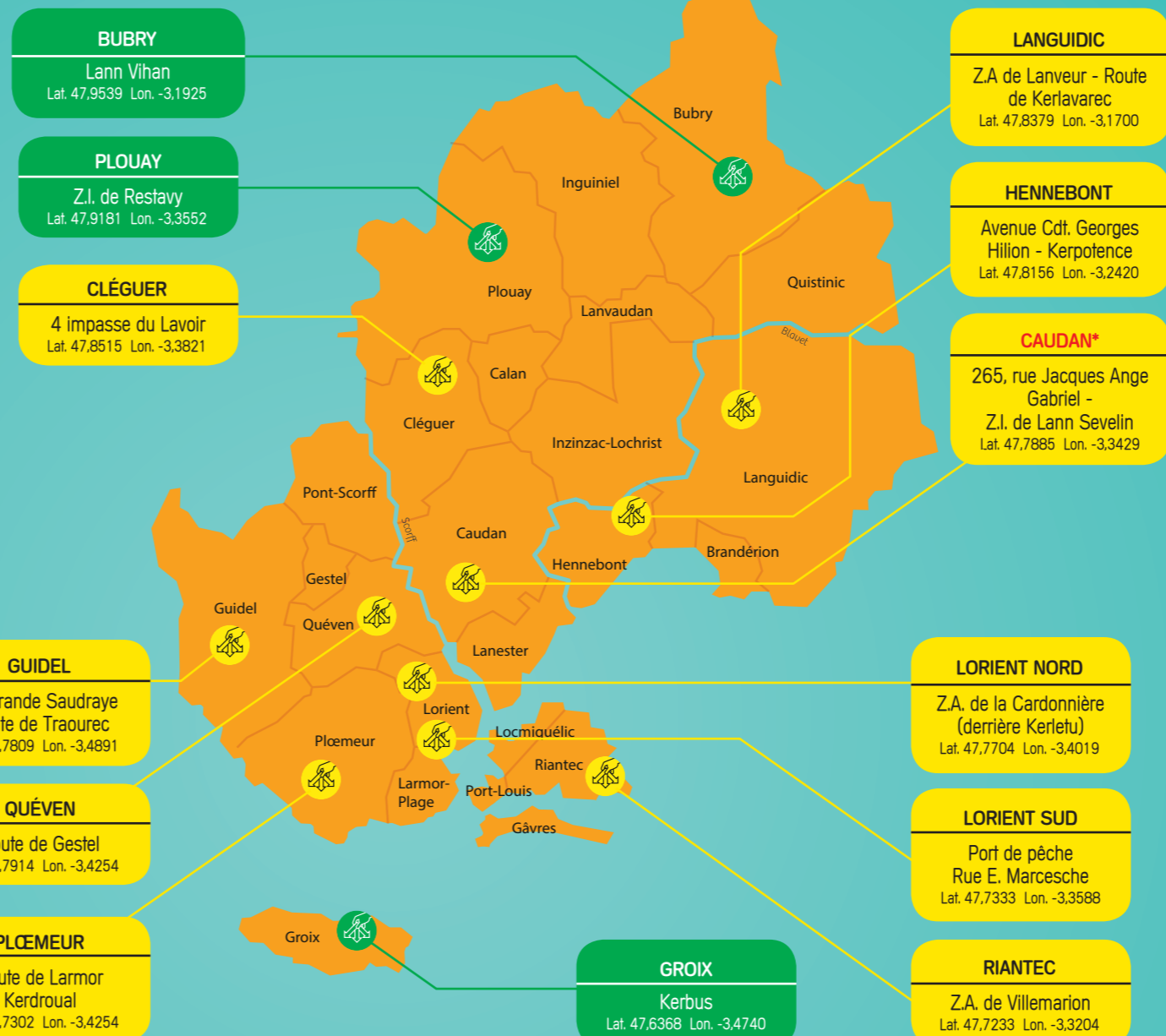
Veillez à ne pas les mélanger avec les déchets non-dangereux lors de l'acheminement en déchèterie.

Déchets refusés : qu'est-ce que j'en fais ?

- **Cuves à fioul** > dépollution par un spécialiste puis certificat de dépollution avant ferrailleur
- **Pneus** > retour au fournisseur
- **Bouteilles de gaz, extincteurs** > retour distributeur
- **Amiante, fibrociment** > filière spécifique : repreneur agréé
- **Cadavres d'animaux** > filière sanitaire agréée
- **Produits incandescents** (cendre chaude) > biodéchets ou composteur (à laisser refroidir)
- **Carcasses de voitures** > centre agréé Véhicules Hors d'Usage
- **Déchets médicaux** > retour pharmacie
- **Feux à main, fusées de détresse, munitions** > retour fournisseur
- **Médicaments** > à rapporter en pharmacie pour leur recyclage
- **Déchets ménagers** > bacs bleus et jaunes collectés à votre porte
- **Déchets radioactifs** > Appelez le N° Vert : 0800 100 601

Cette liste est non exhaustive. Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.

Rappel : le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit (circulaire du 18 novembre 2011).



2 - POUR LES COMMUNES DE BUBRY, GROIX ET PLOUAY

Bubry - Lann Vihan

HORAIRES D'HIVER (du 2 novembre au 31 mars)
 • Mardi : 9h-12h et 14h-17h
 • Jeudi : 14h-17h
 • Samedi : 9h-12h et 14h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)
 • Mardi : 9h-12h et 14h-18h
 • Jeudi : 14h-18h
 • Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Plouay - Z.I. de Restavy

HORAIRES D'HIVER (du 2 novembre au 31 mars)
 • Lundi : 9h-12h et 14h-18h
 • Mercredi et vendredi : 14h-18h
 • Samedi : 9h-12h et 14h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)
 • Lundi : 9h-12h et 14h-18h
 • Mercredi et vendredi : 14h-18h
 • Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Groix - Kerbus

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} septembre au 30 juin)
 • mardi et jeudi : 14h-17h
 • mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14-17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} juillet au 31 août)
 • du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Attention, les déchèteries sont fermées les jours fériés.

POUR CONNAÎTRE LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, CONNECTEZ-VOUS SUR

www.lorient-agglo.bzh

RUBRIQUE : VOS SERVICES > DÉCHETS > DÉCHÈTERIES